

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme SOUPLET Catherine

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Sciences de l'éducation

Sur le sujet suivant: Pratiques de recherche et construction du positionnement de chercheuse-chercheur. Apports des épistémologies féministes.

La présentation aura lieu : 15 octobre 2025, 13h30, Bat B - B1.149 (salle des conseils)

- Désigne :

Garante – CONDETTE Sylvie – Professeure des universités – Université de Lille
Rapporteur – BROUSSAL Dominique – Professeur des universités – Université de Toulouse
Rapporteuse – MORRISSETTE Joëlle – Professeure des universités – Université de Montréal
Rapporteuse – LEMOINE-BRESSON Véronique – Maîtresse de conférences – Université de Lorraine
Membre – DE BOSSCHER Sabine – Professeure des universités - Université de Lille
Membre – PELLETIER Liliane – Professeure des universités - Université Lumière Lyon 2
Membre – HUBERT Bruno – Professeur des universités - Université de Lille
Membre – REUTER Yves – Professeur des universités émérite - Université de Lille

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 25/09/2025

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr Isabelle FOURNIER**

